

SERVIR ENCORE



2019 : Pour la troisième année, Il est rappelé à chaque ADAMA que la FAMAf a contracté et financé une assurance RC pour toutes nos ADAMA adhérentes et que vous pouvez résilier très facilement vos contrats antérieurs en fournissant l'attestation de notre assureur ALLIANZ que vous trouverez en consultant notre site dans documents internes. Si difficulté vous pourrez utilement envoyer un message à contact@famaf.fr

Pré programme du prochain Congrès national de la FAMAf à Châlons-en- Champagne du lundi 12 au jeudi 15 octobre 2020



Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France

Le Thème : « Le commerce de proximité...revitaliser nos centres-bourgs



Congrès National de la FAMAf du lundi 12, mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 octobre 2020 à CHÂLONS EN CHAMPAGNE 51000 et centres-villes »

Lieu du Congrès : Salle des Lanterniers avenue Jacques Simon 51470 SAINT MEMMIE

ACCES : Gare TGV : Châlons en Champagne desservie par TGV Paris-Gare de l'Est et Bar le Duc

Autoroutes : A 26-E17, A4 ; Aéroport : Paris-Vatry

Cars à disposition pour tous les déplacements pendant le Congrès

Le préprogramme du Congrès

Lundi 12 Octobre 2020 :

- 14 heures à 17 heures : Accueil des Présidents et membres du Conseil Fédéral
- 17 heures à 18 heures 30 : Réunion des Présidents et membres du Conseil Fédéral avec le bureau de la Fédération
- 19 heures à 19 heures 45 : Réception à la Mairie de Châlons en Champagne ou de Saint Memmie
- 20 heures à 22 heures : **Dîner, 30 € par personne, à la salle des Lanterniers 51470 SAINT MEMMIE**

Mardi 13 Octobre 2020 :

- 9 heures à 17 heures : Permanence accueil des congressistes et accompagnants à la salle des Lanterniers
- 10 heures à 12 heures : **La commission Francophonie avec le Président d'Honneur Jacques GODFRAIN et les délégués francophonie des ADAMA**
- 12 heures 15 à 14 heures : **Déjeuner 30 € par personne à la salle des Lanterniers 51470 SAINT MEMMIE**
- 14 heures à 14 heures 30 : Inauguration par Bernard LOBIETTI, Président de la FAMAf de l'exposition de produits régionaux
- 14 heures 30 à 17 heures 45 : **Forum : « Le commerce de proximité...revitaliser nos centres-bourgs et centres-villes »**
 - 14 heures 30 à 15 heures 30 **PREMIERE PARTIE : Thème dans sa globalité**
 - 15 heures 30 à 15 heures 45 : **Pause**
 - 15 heures 45 à 17 heures 30 : **DEUXIEME PARTIE : EN FINIR AVEC LA**

RESIGNATION : ECLOSION DE PROJETS à partir d'exemples concrets choisis dans la Marne



- 17 heures 30 à 18 heures : Pause sur l'exposition
- 18 heures à 18 heures 30 : PHOTO DE GROUPE
- 18 heures 30 à 19 heures : Départ au Monument aux Morts de Châlons en Champagne ou de Saint Memmie
- 19 heures à 19 heures 30 : Cérémonie Monument aux Morts
- 19 heures 30 à 20 heures 30 : Réception en mairie de Châlons en Champagne ou de Saint Memmie
- 20 heures 30 : **Dîner, 30 € par personne, à la salle des Lanterniers 51470 SAINT MEMMIE**

Mercredi 14 Octobre 2020 :

- 9 heures à 9 heures 10 : Accueil de Jean-Paul **THILLY** Président de l'ADAMA 51
- 9 heures 10 à 9 heures 20 : Ouverture des travaux par Bernard **LOBIETTI**, Président de la FAMAFA
- 9 heures 20 à 10 heures 30 : **l'Environnement et la pollinisation**
- 10 heures 30 à 11 heures : Pause sur l'exposition
- 11 heures à 11 heures 45 : Commission Nationale Conseil Emulation Civique par Jean-Claude **ROUJON**, Vice-président
- 11 heures 45 à 12 heures : Commission voyages par Jean-Pierre **GUILLUY**, Vice-Président délégué
- 12 heures à 12 heures 15 signature de la convention entre la FAMAFA et le Groupe des Anciens Députés avec son Président Emile **BLESSIG**
- 12 heures 30 à 14 heures : **Déjeuner, 30 € par personne, à la salle des Lanterniers 51470 SAINT MEMMIE.**
- 14 heures à 15 heures 30 : La parole aux ADAMA présentes
 - Le point sur le Comité d'Honneur par Juliette **SOULABAILLE**, Vice-présidente, chargée de la communication
 - Le point sur les échanges des ADAMA avec les représentants départementaux du Souvenir Français et retours d'expérience
- 15 heures 30 à 16 heures : Pause sur exposition
- 16 heures à 17 heures 45 : La parole aux ADAMA, **présentation et votes des motions du Congrès et du forum**
- 17 heures 45 à 18 heures : Accueil des personnalités
- 18 heures à 18 heures 15 : Remises des médailles d'honneur de la FAMAFA
- 18 heures 15 à 18 heures 45 : Discours des personnalités présentes
- **Lancement de la cuvée du champagne de la FAMAFA**
- 18 heures 45 à 19 heures : Passage de témoin entre l'ADAMA 51 en attente
- Clôture du Congrès par Bernard **LOBIETTI**, Président de la FAMAFA
- 20 heures 30 : **Grande soirée de convivialité sur le thème du champagne, 45 € par personne, à la salle des Lanterniers**

Marianne du civisme : marque déposée INPI le 5 mars 2018



Les Mariannes du civisme, marque déposée à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI)



Objet : Dépôt en France de la marque **MARIANNES DU CIVISME** au nom de FAMAFA du 5 mars 2018 sous le 18/4434151 en classes 16, 41

Compte tenu des bons résultats aux dernières élections européennes 2019, le bureau de la FAMAFA a estimé judicieux d'organiser une remise Mariannes du Civisme Nationales. Elle permettra de faire mieux connaître nos associations départementales à l'aube des prochaines municipales. Elle aura lieu le 20 novembre 2019, après notre Conseil Fédéral, au Congrès des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités

Présence du bureau et des membres du Conseil Fédéral lors des Assemblées Générales de vos associations départementales

Le mardi 12 mars 2019 : Le Président Bernard LOBIETTI a participé à l'**Assemblée Générale du Gard** aux côtés de son Président Georges DURAND, Vice-président délégué de la FAMAF, en présence de notre trésorier Dany DROUOT venu en voisin de l'Aude, de Jean-François MASSUE le Président intarissable du Var et du sympathique Président de la Drôme Jean-Louis JULLIAN.

Le jeudi 14 mars 2019 Assemblée Générale des Landes : Le Maire de LABOUHEYRE, Monsieur PEDEUBOY, a accueilli, le Président de la Fédération avec Jean-Marie SAUBANERE, Président de l'ADAMA des Landes et membre de notre Conseil Fédéral. En clôture, Colette LAFOURCADE qui fut la première Présidente de cette association a été nommée Présidente d'Honneur. Elle a été largement applaudie par toute l'assemblée.

Le samedi 16 mars 2019 à Pau : Le Président Bernard LOBIETTI a poursuivi son périple dans le Sud-Ouest en rencontrant une partie du bureau de l'ADAMA 64 emmenée par son Président Julien BRUSSET. Il était entouré de Madame Monique LANUSSE-CAZALE ancien Maire et qui est une artiste peintre, Prix de Rome. Elle a fait partie de l'équipe qui en 2001 s'est lancée dans la création d'une ADAMA et elle en a été la première Présidente.

Le jeudi 21 mars 2019 l'ADAMA 76 a fêté dignement ses 25 ans d'existence : Claudine FRIEH, Secrétaire Générale, représentait la Fédération. Le Président de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de la Seine Maritime Bernard PERIN était entouré de son bureau et d'un grand nombre de personnalités départementales avec notamment Monsieur Antoine RUFENACHT, Ancien Ministre. Le Président PERIN a présenté le nouveau drapeau de son ADAMA et un magnifique gâteau des 25 ans concluait le repas.

Le vendredi 22 mars 2019, l'ADAMA 49 tenait son Assemblée Générale : Après l'accueil par M. le Maire du Lion d'Angers, M. Etienne GLEMOT, en présence de plus de soixante adhérents, Jean-Louis GASCOIN ouvre l'assemblée générale 2019 entouré des membres de son bureau et des présidents des ADAMA de la Mayenne, d'Ille et Vilaine, de la Loire Atlantique, de la Vendée.

Juliette SOULABAILLE, Vice-Présidente déléguée chargée de la communication, représentait M. Bernard LOBIETTI Président de la FAMAF.

Le samedi 23 mars 2019, Assemblée Générale de l'ADAMA 71 à Autun : Sous un soleil radieux et dans une des magnifiques salles de l'hôtel de ville d'Autun, le président de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de la Saône-et-Loire Michel DAYDE aidé par sa précieuse Secrétaire Générale, a conduit de main maitre son assemblée générale annuelle. Il a accueilli Bernard LOBIETTI, Président de la FAMAF en présence du jeune maire de la ville, Vincent CHAUVET, ainsi que du député Rémy REBEYROTTE. Monsieur le sous-préfet Éric BOUCOURT a conclu magistralement cette matinée studieuse.

Le samedi 30 mars 2019 à Bozouls, Assemblée Générale de l'ADAMA 12 : C'est dans le magnifique hôtel de ville rénové, proche de la curiosité géologique exceptionnelle du canyon de Bozouls, que Jean-Luc CALMELLY, Maire a accueilli l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Aveyron. Jacques GODFRAIN a accueilli avec chaleur son successeur à la tête de la Fédération, Bernard LOBIETTI, qui a pu longuement présenter ce qu'apportait la FAMAF en insistant sur l'exclusivité des Mariannes du Civisme qui appartiennent pour 10 ans à la Fédération grâce à l'INPI.

Le mardi 2 avril 2019 à Chartres de Bretagne, Assemblée Générale de l'ADAMA 35 : Le président de la FAMAF, Bernard LOBIETTI a été accueilli par Juliette SOULABAILLE, Vice-présidente nationale et départementale et par Pierre LEVIEIL, Président de l'ADAMA d'Ille et Vilaine. Il évoque longuement un travail de mobilisation pour inciter les électeurs à voter aux élections européennes. Madame Jeanne Françoise HUTIN, Présidente de la Maison de l'Europe de Rennes et de la Haute Bretagne exprime avec fougue ses convictions et est heureuse de travailler pour le prochain scrutin de mai la main dans la main avec l'ADAMA 35.

Le jeudi 11 avril 2019, Assemblée Générale de l'Isère : Bernard LOBIETTI a été accueilli par la Présidente Andrée RABILLOUD et la Présidente d'honneur, Elisabeth FABRE que Bernard LOBIETTI a félicité pour son action comme secrétaire générale pendant des années, en présence de l'ancien président, Michel BRIZARD et de Marie-Christine RENAUD, présidente de l'ADAMA 05.

Le jeudi 25 avril 2019 : Le Président Bernard LOBIETTI, Claudine FRIEH secrétaire générale, Juliette SOULABAILLE, vice-présidente, Jean-Pierre GUILLUY, vice-président et Dany DROUOT, trésorier, ont participé à l'**Assemblée Générale de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de la Marne.** Le Président de la FAMAF a tenu à rappeler au Président Jean-Paul THILLY toute la confiance qui était la sienne pour l'équipe qui a pris en charge avec détermination l'organisation du prochain Congrès. Il revenait à Monsieur Denis CONUS, Préfet de la Marne de conclure.

Le samedi 27 avril 2019, Assemblée Générale de la Haute Loire : le Maire de Brives Charensac Monsieur Gilles DELABRE a accueilli, le Président de la Fédération et Jean ROCHE, Président de l'ADAMA de la Haute Loire, dans sa belle mairie. Jean ROCHE a tenu à remercier Bernard LOBIETTI de sa présence, car pour cette association c'est la première fois qu'ils reçoivent le Président national. Il a également remis à Pierre CHANAL, ancien Maire d'Araules, son décret d'honorariat pour 30 ans au service de sa commune.

Le vendredi 3 mai 2019, Assemblée Générale de la Drôme : Le village de La Motte de Galaure, niché dans la Drôme des Collines, accueillait l'Assemblée Générale de l'ADAMA de la Drôme. Le Président de l'association Jean-Louis JULLIAN dans son rapport moral a su vanter les mérites de la Fédération et sa joie d'accueillir le Président national Bernard LOBIETTI. La secrétaire départementale, Marie Thérèse CHARRAS, et la trésorière Arlette BONHOMME rappelèrent les grands moments de la vie associative et un bilan financier flatteur. Cette Adama à la particularité de comporter en son sein 3 amicales.

Le 21 mai 2019, l'Assemblée Générale de la Vendée s'est réunie à l'Aiguillon-sur-Mer. La présidente, Marie-Madeleine POUPEAU a accueilli Madame Claudine FRIEH, Secrétaire Général de la FAMAF qui représentait le président Bernard LOBIETTI. L'ADAMA de la Vendée est une association très dynamique de 150 membres qui était bien représentée par 21 congressistes au

Congrès de Bagnoles de l'Orne en 2018. La Commission Emulation Civique est particulièrement active avec la création d'un « Passeport du Civisme », un guide ludique et pédagogique, à destination des élèves.

Le comité d'Honneur de la FAMAF par Juliette SOULABAILLE, Vice-Présidente déléguée

Le comité d'Honneur de la FAMAF a été réactualisé lors du congrès à Bagnoles de l'Orne car il existait depuis longtemps mais n'était plus mis en valeur.

Il s'enorgueillit d'avoir pour membres :

- ✚ **Pierre LUDIN** Président d'Honneur Fondateur de la FAMAF
- ✚ **Jacques GODFRAIN** anciens président de la FAMAF (2012 à 2018) et Président d'Honneur de la FAMAF,
- ✚ **Jacques PELISSARD** qui fut président de l'AMF de 2004 à 2014
- ✚ **Et bonne nouvelle depuis début 2019 Jean Paul DELEVOYE**, prédécesseur de Jacques **PELISSARD**, a accepté avec plaisir de rejoindre notre comité. J'ai eu l'occasion en qualité de membre du CA de l'AMF de travailler sur quelques dossiers avec le Président DELEVOYE. J'ai apprécié son écoute, son respect pour les partenaires et sa grande détermination : qualités qu'il a mis en œuvre dans toutes les hautes fonctions occupées au service de l'Etat et au CESER. C'est donc une grande satisfaction pour nous tous de le compter parmi nos membres d'honneur et de savoir qu'il fait sienne notre devise « servir encore ».

La fréquentation de notre site sur 12 mois est en progression mais notre site devrait être consulté encore plus souvent notamment par nos ADAMA

	France	usa	Brésil	canada	chine	Allemagne	Irak	lituanie	russie	Côte d'ivoire	Irlande
avr-18	253	249	2			1	2			2	1
mai	186	174	5				2			1	1
juin	249	219	18				3				1
juillet	169	154	8		1		2				2
août	219	158	7	48			1			1	
septembre	188	188	20				1	20			1
octobre	303	271	19			4				1	
novembre	255	188	15			6					
dec	234	138	24	12	1	5	9	20	12		
janv-19	245	220	9			2	1			1	
fevrier	262	210	14			1				3	1
mars	277	244	20		27	6					
	2840	2413	161	60	1	25	21	20	20	12	9
même période 2017/2018	2656										

NOTRE NOUVELLE ADRESSE SIEGE FEDERATION

FAMAF Régus
 Immeuble Danica B
 21 Avenue Georges Pompidou
 69486 Lyon, Cedex 03
 Tél : 04 72 91 31 01

✚ VOUS POUVEZ CONSULTER NOTRE SITE www.famaf.fr

ET Y RETROUVER VOS ADAMA

Pour nous joindre facilement, vous faites : contact@famaf.fr